

Zeitschrift: Hebamme.ch = Sage-femme.ch = Levatrice.ch = Spendrera.ch
Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband
Band: 116 (2018)
Heft: 1-2

Rubrik: Actualité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Durée de la grossesse et prématureté: des gènes identifiés

Plusieurs variants génétiques associés à la durée de la grossesse et à la prématureté ont été identifiés par une équipe internationale. De nombreux arguments plaident pour une cause génétique susceptible d'influencer la durée de la grossesse et le risque de prématureté, mais aucune association solide avec des variants génétiques particuliers n'avait encore été identifiée, soulignent le Dr Ge Zhang, du *Cincinnati Children's Hospital Medical Center*, et ses collègues. Ils ont fait une étude d'association pangénomique auprès de 43 568 femmes d'origine européenne, ainsi que sur 8643 femmes d'origine nordique pour la réplication des résultats. Ils ont identifié quatre loci significativement associés à la durée de la grossesse dans les deux cohortes: EBF1, EEFSEC, AGTR2 et WNT4. EBF1 code un facteur de transcription essentiel au développement normal des lymphocytes B, qui est impliqué dans le contrôle de la pression artérielle, l'épaisseur de la paroi carotidienne ainsi que dans le risque métabolique. EEFSEC code un facteur d'elongation des sélénoprotéines, qui ont des fonctions homéostatiques cellulaires permettant de maintenir l'état redox et les défenses anti-oxydantes, et impliquées dans les réponses inflammatoires. Ces fonctions physiologiques ont été liées au processus de la parturition et à la prématureté, expliquent les auteurs. Quant à AGTR2 qui code le récepteur de type 2 de l'angiotensine II, il joue un rôle dans la modulation de la circula-

tion utéroplacentaire, et certains variants contribuent au risque de pré-éclampsie. Pour WNT4, qui code une protéine de signalisation impliquée dans le développement de l'appareil reproducteur féminin, les auteurs ont déterminé que l'un de ses variants altérait la liaison au récepteur des œstrogènes, augmentant la signalisation œstrogénique.

Source: «Tribune médicale», article du 30 novembre 2017

Projet de soutien aux proches-aidants par des Hautes écoles

Les proches-aidants sont appelés à prendre une place toujours plus importante dans le système de santé. Le projet PePA (Pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans les professions de la santé: place, intégration et soutien des proches-aidants) de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (Hes-So) travaille sur cette nouvelle redistribution sanitaire et sociale.

Le projet PePA s'inscrit dans le cadre plus vaste du projet national «Stratégie pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée dans les professions de la santé», soutenu par la Confédération et porté par les domaines Santé des Hes-suisses. Dans ce contexte de pénurie, PePA vise à définir au mieux les besoins, les attentes des proches-aidants et à développer des mesures destinées à préserver leur santé. PePA collecte des informations sur les relations, la collaboration et les pratiques entre proches-aidants, professionnel·le·s de la santé

et les autres actrices et acteurs de ce domaine. Il ambitionne de concevoir et évaluer des modèles de soins interprofessionnels innovants, adaptés aux besoins des dyades aidants-aidés. Il souhaite aussi contribuer à la mise en réseau pérenne d'organismes qui collaborent avec et pour les proches-aidants.

PePA est un projet coordonné par la Hes-So, résultat d'une collaboration de plusieurs hautes écoles de la Hes-So avec des universités suisses et étrangères, des prestataires de santé, des organismes non gouvernementaux et des professionnel·le·s de santé.

Source: www.hes-so.ch/pepa

Vitamine D et grossesse

La supplémentation systématique de vitamine D ne se justifie pas pendant la grossesse. Si elle semble réduire certains risques chez l'enfant, elle n'a pas d'impact sur la santé de la mère ou encore le risque de prématureté. Néanmoins les études incluent à ce jour trop peu de femmes et les risque de biais sont très importants. C'est ce que montre une méta-analyse parue dans le *BMJ*.

Les auteure·s ont passé en revue 43 essais contrôlés randomisés incluant 8406 participantes et destinés à évaluer les effets de la vitamine D (≤ 600 IU/jour ou équivalent) sur onze paramètres de santé maternelle et 27 autres concernant le fœtus et l'enfant. Les résultats indiquent une augmentation du poids de naissance moyen de 58,33 g. en faveur de la vitamine D, une diminution du risque de petite taille pour l'âge gestationnel, une diminution du risque de problèmes respiratoires chez l'enfant de moins de trois ans, et une augmentation de la taille de ce dernier à l'âge d'un an.

Par contre aucun bénéfice n'a été retrouvé concernant la santé de la mère, le risque de prématureté ou de complications. En outre, la majorité des essais concerne des effectifs réduits et plus de 80 % d'entre eux présentent des risques de biais importants. Les auteur·e·s ont recensé environ 35 essais en cours ou à venir incluant 12 530 personnes supplémentaires qui viendront certainement améliorer le niveau de connaissances sur l'utilisation prénatale de vitamine D.

Source: Aude Rambaud, «Mediscoop.net», article du 8 décembre 2017

Renvois de mamans et de bébés dans le cadre du règlement de Dublin

Membres de l'Arcade sage-femme à Genève, Viviane Luisier, Sophia Mighali et Vanessa Pini s'insurgent contre les décisions de renvoi de mères et de nouveau-nés dans le cadre du règlement de Dublin. Les sages-femmes dénoncent un système qui met subitement un terme à l'accompagnement qu'elles tâchent d'effectuer auprès des femmes migrantes, ce qui équivaut pour les sages-femmes à travailler dans le vide. Sans

compter la pression psychologique sur les femmes menacées de renvoi. Le collectif Solidarité Tattes, Amnesty International et d'autres associations, ont déposé le 20 novembre dernier auprès de la Chancellerie Fédérale un Appel contre l'application aveugle du règlement Dublin, fort de quelque 33 000 signatures. Plus d'informations: l'article publié dans «Le Matin dimanche» du 26 novembre est disponible sur notre site sous le lien: www.sage-femme.ch/fr/act/#2972

Transplantation d'organes d'une personne défunte

Le Conseil fédéral a décidé l'entrée en vigueur de la loi sur la transplantation d'organes, de tissus et de cellules (LTx) au 15 novembre dernier. Pour le diagnostic de la mort, la LTx renvoie aux directives de l'Académie suisse des sciences médicales (Assm) «Diagnostic de la mort en vue de la transplantation d'organes et préparation du prélèvement d'organes». Les directives révisées entreront en vigueur en même temps que la LTx.

Lors de la transplantation des organes d'une personne défunte, il est impératif, du point de vue éthique et juridique, que le diagnostic de la mort soit fiable, que la volonté de la personne décédée soit prise en compte et que les proches soient soutenus dans cette phase difficile. Le don d'organes par des personnes vivantes soulève également de nombreuses questions éthiques. Les directives publiées par l'Assm traitent en détail des aspects médico-éthiques et offrent un soutien aux médecins et à l'équipe de soins.

Depuis le 1^{er} juillet 2007, la LTx définit les conditions requises pour les transplantations d'organes. Pour définir le critère de la mort, la loi se fonde sur la définition neurologique de la mort, selon laquelle une personne est décédée lorsque toutes les fonctions du cerveau, y compris celles du tronc cérébral, ont subi un arrêt irréversible. Le législateur fait ainsi dépendre

les dispositions qui précisent la constatation de la mort dans les règles de l'art – et non pas la définition de la mort – de l'avancement des sciences médicales.

Source: www.samw.ch › Ethique › Transplantation d'organes

Un pyjama contre la jaunisse du nourrisson



Les bébés qui, les jours suivant la naissance, souffrent de jaunisse sont traités par photothérapie via des rayons à onde courte. Des chercheuses et chercheurs du Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche (Empa) ont conçu un pyjama lumineux qui pourrait remplacer le traitement en couveuse.

Le nouveau-né pourrait ainsi se rétablir confortablement et bien au chaud dans les bras de sa maman, selon l'équipe de Luciano Boesel à l'Empa.

Le pyjama lumineux fait du traitement une expérience de bien-être. Les chercheuses et chercheurs ont pour cela créé des textiles incluant des fibres optiques conductrices. Des LEDs à piles servent de source lumineuse pour éclairer les fils

conducteurs de lumière. Les fibres optiques sont tissées avec des fibres traditionnelles dans une étoffe satinée, qui répartit uniformément la lumière diffusée sur le tissu, selon ces travaux publiés dans la revue *Biomedical Optics Express*.

Etant donné que le pyjama peut être fabriqué de manière à diffuser sa lumière uniquement vers l'intérieur, à savoir vers la peau de l'enfant, celui-ci n'a pas besoin de porter un masque de protection gênant. Car, contrairement à la photothérapie en couveuse, qui éclaire le visage du bébé, les rayons à ondes courtes du pyjama n'atteignent pas les yeux sensibles du bébé.

Source: article paru dans «La Tribune de Genève», le 31 octobre 2017

Une exposition avec et sur des personnes avec trisomie 21



Martin Langhorst

Le Centre Paul Klee à Berne accueille de janvier à mai l'exposition «Touchdown», qui raconte l'histoire de la trisomie 21. C'est la première fois que cette histoire est racontée. L'exposition montre les traces que les personnes avec trisomie 21 ont laissées dans l'histoire et dans différents pays, dans l'art et dans la science. Cette exposition raconte aussi comment les personnes avec trisomie 21 vivent aujourd'hui dans notre société, comment elles ont vécu dans le passé, et comment elles aimeraient vivre dans le futur. Cette exposition montre aussi des œuvres d'artistes avec trisomie 21. Des personnes avec et sans trisomie 21 collaborent pour cette exposition. Elles la préparent et la présentent en équipe. L'inauguration aura lieu le mardi 23 janvier dès 18 heures.

Plus d'informations: www.zpk.org/touchdown

L'affiche est disponible sous ce lien:

<https://touchdown21.info/media/article/56/attachment-1457370125.pdf>

Révision des recommandations pour l'alimentation du nourrisson

En juillet dernier, la Commission de nutrition de la Société suisse de pédiatrie (Cn Ssp) a remis à jour ses recommandations pour l'alimentation du nourrisson, en collaboration avec l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (Osav) et la Société suisse de nutrition (Ssn).

Ces recommandations résultent de la révision et de la mise à jour des «Recommandations pour l'alimentation des nourrissons 2009» de la Cn Ssp. Outre ces recommandations, le rapport inti-

tulé «L'alimentation durant les 1000 premiers jours de vie – de la conception au troisième anniversaire», publié par la Commission fédérale de l'alimentation en 2015, a été complété par de nouvelles publications pour servir de base au nouveau texte.

Les recommandations peuvent être téléchargées sur le site de Swiss paediatrics sous le lien www.swiss-paediatrics.org/fr/node/292 dans la rubrique «Alimentation».